

POLICE GÉNÉRALE  
DE FRANCE.

(P. É.)

Passé-port

à l'Étranger,  
valable pour un an.

DÉPARTEMENT  
du Cantal.

Registre  
N° 104.

SIGNALEMENT

Âge de 48 ans  
taille d'un mètre  
67 centimètres  
(— pieds — ponce )  
cheveux Bruns  
front Découvert  
sourcils Bruns  
yeux Noirs  
nez ordinaire  
bouche moyenne  
barbe Brune  
menton Rond.  
visage Oval  
teint Brun.

SIGNES PARTICULIERS.

Signature du Porteur:

*Pradal*



11 Mars 1847



Passé-port à l'Étranger,  
valable pour un an.

AU NOM DU ROI,

Nous Préfet du Cantal,

Requérons les Autorités civiles et militaires du Royaume, et prions les Autorités civiles et militaires des Etats amis ou alliés de la France, de laisser passer librement le Sr. Pradal, Nicolas, Chaudronnier natif d'arnac demeurant à arnac allant à Alagon Saragosse et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passé-port sera valable pendant quarante jours pour sortir du Royaume.

Fait à Aurillac, le 7 Mars 1847.

P. Le Préfet, en personne,  
Le Com. de préf. délégué,

*Vulle*  
Par le Préfet,



Le Secrétaire général,

*D. S. Pradal*

Priz du Passé-port: DIX FRANCS.

Nº 279

Sillocueta Cetac, y sale  
Voy pº Zaragoza  
Conf. pº el Set. de 1811

Dille



Vite a nro. Vici. Comulado de S. M. C.  
Punto para Zaragoza  
Elm. 2. de Abril 1817  
El Vici. Comul.

J. A. Arce



Dno. Sr. Juan

Via pº Barac. M.  
M. de Mayo 1850.

M. de Mayo  
M. de Mayo



con 67

Alagon sale el 1. de Mayo 1850  
Op. de L. de M. de Mayo  
L. de Mayo



Bayona  
Bilbao 11 de Mayo 1850  
Com. de Policia  
M. de Inguerre



Nº 78

Este para Juan. Zaragoza  
7 de Mayo 1850



Salado de Mayo  
Nº 50



M. de Mayo